

**Procès Verbal de l’Assemblée Générale**

**tenue le lundi 29 Avril 2013 à 15h00**

**Salle informatique de Villefranche**

**Etaient présents : (***par ordre alphabétique*)

**)**

Bernard BECHEREAU, Membre honoraire – Pierre BERNIER, Vice-Président - Jean-Baptiste BOURGES, Trésorier-Adjoint - Patrick COURT, Président - Gérard GAUCHER, membre actif, Vérificateur aux comptes – Nicole FURLAN, Trésorière - Geneviève GIROIRE, membre actif – René HUART, membre actif – HUART Janine, membre actif - Gilbert HUET, membre actif – Jacqueline MARTIN, membre du bureau - Monique MOISSETTE, membre actif – Jean-Claude MOULIN, membre actif - Danièle MUGUET, membre actif – Marie-Thérèse PELLETIER, membre actif – Ghislaine QUIEDEVILLE, membre actif – Bernard REUILLE, membre du bureau - Christian RICHARD, Secrétaire-Adjoint - Christiane ROBERT, Secrétaire – Monique TERRIER, membre actif - Guy TISON, membre actif – Eliane TISON, membre actif.

**Excusés**

Christiane BARRENAS, membre actif – René DUPUIS, Archiviste - Renée FOURGEUX, membre actif –Gérard LOISON, Membre actif – Serge LORES, membre actif - Jean-Pierre ROGNONE membre honoraire, représentant la 4C.

**Absents**

Eliane CHARBUY, membre actif –Marie-Louise JOSSELIN, membre actif – Daniel HITIER, membre actif – Jean MERCIER, membre actif – Christian MORIN, membre actif - Jean-Michel NAUDIN, membre actif – Joël PIERRE, membre actif.

**Ordre du jour:**

* Rapport moral du Président
* Rapport financier de Madame la Trésorière
* Rapport de Monsieur le vérificateur aux comptes
* Questions, réponses, débat
* Vote pour l’élection de membres du bureau
* Vote pour la désignation d’un vérificateur aux comptes

**Comptage des membres présents**

Le comptage des membres présents est effectué par Mmes FURLAN et ROBERT

Le nombre des membres présents, à jour de leur cotisation, s’élève à 22.

Le nombre de membres présents, adhérents depuis plus de trois mois s’élève à 22.

Le nombre de membres honoraires sans droit de vote s’élève à 3

Le nombre d’adhérents pouvant participer aux différents votes est donc de 19.

Le nombre des membres excusés s’élève à 6.

Le nombre des membres absents s’élève à 7.

Le Président ouvre la séance à 15h10 et souhaite la bienvenue aux participants de la 2ème assemblée générale de CliC et invite à passer au premier point à l’ordre du jour :

1. **Rapport moral du Président**

(voir présentation Powerpoint jointe)

**Conclusion et vote :**

Le rapport moral du Président étant terminé, son approbation est soumise au vote de l’assemblée générale :

Nombre de votants : 19

Pour adoption : 19

Contre adoption : 0

Abstentions : 0

Le rapport moral du Président est adopté à l’unanimité

Le Président remercie l’assemblée de sa confiance et donne la parole à Madame la trésorière pour la présentation du rapport financier.

**2 - Rapport financier de Madame la trésorière**

(voir présentation Powerpoint jointe)

**Conclusion et vote :**

Le rapport financier étant terminé, l’approbation des comptes est soumise au vote de l’assemblée générale :

Nombre de votants : 19

Pour adoption : 19

Contre adoption : 0

Abstentions : 0

Le rapport financier est adopté à l’unanimité.

 **3 – Rapport de Monsieur Gérard GAUCHER, vérificateur aux comptes.**

Monsieur Gérard GAUCHER fait savoir à l’assemblée qu’il a procédé à la vérification des comptes de l’association CliC pour la période avril 2012 à avril 2013. Les pièces justificatives en dépense comme en recettes lui ont été présentée ainsi que l’ensemble de la comptabilité. Celle-ci n’appelle de sa part aucune observation. Il souligne le sérieux avec lequel la comptabilité est tenue.

Le rapport du vérificateur aux comptes étant terminé, son approbation est soumise au vote de l’assemblée générale :

Nombre de votants : 19

Pour adoption : 19

Contre adoption : 0

Abstentions : 0

Le rapport du vérificateur aux comptes est adopté à l’unanimité.

**5 – Questions réponses débats**

**Intervention de :**

* **Gilbert HUET** pense que l’association CliC est différente de celles qu’il a pu connaître. Il y a deux types de membres : ceux qui ont la connaissance et ceux qui viennent l’acquérir. Il pense que cette différence provoque un manque de dialogue. Il se demande si la création d’un « médiateur » ne serait pas opportune pour faire le lien entre formateurs et membres.

Pierre BERNIER rappelle, à cette occasion, que les trois formateurs sont des bénévoles. Ils sont tout à fait accessibles en tout moment. Il a même organisé un sondage en cours d’année pour connaître les souhaits de chacun en matière de formation. L’affirmation de Gilbert HUET n’est donc pas fondée.

Le président, Patrick COURT, a également rappelé, dans son intervention de rapport moral, que CliC n’est pas un institut de formation et n’a aucune vocation à le devenir. Il s’agit avant tout d’un club de loisirs informatiques et de convivialité entre ses membres. Chacun doit, dans la mesure de ses connaissances et de ses possibilités y apporter sa contribution. Il cite Monique MOISSETTE qui, par sa participation aux trois réunions (lundi après-midi, Jeudi matin et jeudi après-midi, apporte le lien entre les trois formateurs ce qui est un plus indéniable. Monique MOISSETTE précise que les trois sessions sont toutes différentes. Chaque formateur a son approche personnelle ce qui ne peut que s’avérer positif. Ainsi, Pierre BERNIER privilégie l’aspect pratique du quotidien tandis que Patrick COURT préfère la maîtrise de la machine permettant aux utilisateurs de découvrir par eux-mêmes les logiciels.

Patrick COURT précise que ses interventions sont à 80% réalisées en surfant sur les problèmes rencontrés par les membres présents dans la mesure où la résolution ceux-ci peut profiter à tous.

En conclusion personne n’approuvant la proposition de Gilbert HUET il n’est pas donné suite à celle-ci.

* **Pierre BERNIER,** remercie la trésorière et la secrétaire pour le travail accompli. Il remercie également le Président qui selon lui représente 90% de l’action menée par CliC.

Patrick COURT le remercie et déclare que s’il peut apporter une contribution à l’association, celle-ci lui est rendue en multiple par l’amitié dont il est fait preuve à son égard. Il remercie chacun.

Aucun membre ne souhaitant intervenir, le Président appelle au vote pour le renouvellement des membres du bureau.

**6 – Election des membres du bureau**

4 sièges sont à pouvoir (fin du mandat de Nicole FURLAN, Patrick COURT, Jacqueline MARTIN et un siège vacant (Bernard REUILLE)

4 candidats se sont déclarés :

* Nicole FURLAN,
* Patrick COURT,
* Jacqueline MARTIN,
* Monique MOISSETTE,

Le Président demande si d’autres membres désirent se porter candidats pour faire partie du bureau.

Aucun nouveau candidat ne se déclarant, l’assemblée est appelée à se prononcer globalement à main levée sur la nomination des membres candidats.

Nombre de votants : 19

Pour: 19

Contre: 0

Abstentions : 0

Les quatre candidats sont élus à l’unanimité.

**7 – Election d’un vérificateur aux comptes.**

Le Président fait appel aux candidatures, parmi les membres ne faisant pas partie du bureau, pour assumer la tâche de vérificateur aux comptes pour le prochain exercice.

M. Gérard GAUCHER accepte de poursuivre sa mission.

Aucun autre candidat ne se présentant, l’assemblée est donc appelée à se prononcer sur la candidature de M Gérard GAUCHER aux fonctions de vérificateur aux comptes.

Nombre de votants : 19

Pour: 19

Contre: 0

Abstentions : 0

M Gérard GAUCHER est élu à l’unanimité vérificateur aux comptes.

Avant de clore l’assemblée générale, le Président demande un avis de l’assemblée sur l’organisation des activités pendant les périodes de vacances scolaires. D’un avis général, l’ensemble des membres conviennent d’une interruption de celles-ci calée sur les congés de la zone B les membres étant peu disponibles pendant ces périodes propices aux regroupements familiaux.

Le Président remercie également tous les adhérents pour l’amitié et l’esprit de solidarité dont ils ont fait preuve au cours de cette deuxième année passée ensemble. Il leur donne rendez-vous dans un an pour ce moment privilégié de rencontre et d’échange qu’est l’assemblée générale.